

15-06-08

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES

À un ajournement de la séance ordinaire du 25 mai 2015 du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares, tenu le lundi 8 juin 2015, à 19 h 30, à la salle des commissaires, 435, avenue Rouleau, Rimouski, sont présents :

1. Les commissaires :

M^{mes} Lise Beaulieu, représentante du comité de parents pour EHDAA
 Lise Lévesque
 Mylène Thibault

MM. Daniel Arseneault, vice-président
 Raynald Caissy
 Alain Rioux
 Mario Ross
 André Trahan

formant quorum sous la présidence de M. Gaston Rioux.

2. La directrice générale par intérim, M^{me} Madeleine Dugas, et le secrétaire général par intérim, M. Rémi Lavoie.

À cette séance sont aussi présents :

M. Rock Bouffard, directeur des Services des ressources humaines
 M. Marc Girard, directeur des Services des ressources financières
 M. Jean Papillon, directeur des Services éducatifs par intérim
 M. Carl Ruest, directeur des Services des ressources matérielles

Absences motivées :

M^{me} Marie-Claude Hamel
 M^{me} Karène Langlois, représentante du comité de parents pour l'ordre du primaire
 M. Pierre Pelletier, représentant du comité de parents pour l'ordre du secondaire
 M. Michel Pineault

15-06-08-355 MOT DU PRÉSIDENT

Le président, M. Gaston Rioux, s'adresse à l'assemblée. Il souhaite la bienvenue aux personnes présentes et accueille le public.

15-06-08-356 PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

Le président, M. Gaston Rioux, invite les personnes présentes à formuler, si désiré, leurs questions concernant les gestes posés depuis la dernière séance ordinaire du conseil des commissaires.

Les sujets abordés dans les questions du public sont les suivants :

- ***Non-ouverture de la maternelle à l'école des Cheminots-de l'Envol***
 - M^{me} Martine Bouchard, conseillère municipale à la municipalité de Métis-sur-Mer
 M^{me} Martine Bouchard s'informe de l'état d'avancement du dossier des classes du préscolaire dans les petites écoles.

- **M^{me} Sonia Castilloux, citoyenne et parent au pavillon de l'Envol**
M^{me} Castilloux souligne l'engagement de la communauté de Métis-sur-Mer et souligne l'inscription de nouveaux élèves à l'école l'Envol.
- **M^{me} Josiane Millette, enseignante au préscolaire à la Metis Beach school et citoyenne**
M^{me} Millette s'informe des étapes à suivre à la Commission scolaire des Phares pour la fermeture d'un milieu.

Elle dépose également aux commissaires ainsi qu'à l'équipe de gestion, une invitation au vernissage d'une murale réalisée conjointement par les élèves de la Metis Beach School et de l'école de l'Envol.

M^{me} Millette dépose également la politique de la Commission scolaire des Monts-et-Marées relativement au processus d'analyse quant au maintien ou à la fermeture d'un établissement d'enseignement.

M. Gaston Rioux rappelle les règles de financement des groupes pour le préscolaire. Il précise que six inscriptions sont nécessaires à l'ouverture d'un groupe. Il précise également qu'il faut distinguer le maintien ou la fermeture d'une école avec la non-ouverture d'un groupe faute du nombre suffisant d'inscriptions.

- ***Négociations 2015 du Syndicat de l'enseignement de la région de La Mitis (SERM)***

- **M^{me} Martine Cliche, présidente du SERM**
M^{me} Cliche présente une démonstration illustrant le travail des enseignants. Elle évoque les choix budgétaires difficiles et la médiatisation du dossier des classes d'adaptation scolaire à l'école du Mistral. Elle témoigne de ses inquiétudes face à la situation.

M^{me} Cliche demande un message d'appui et d'espoir pour le personnel enseignant.

- **M^{me} Jacynthe Lévesque, enseignante**
M^{me} Lévesque demande une prise de position par le président ainsi que les commissaires.
- **M^{me} Annie Saint-Vanne, enseignante**
M^{me} Saint-Vanne, enseignante en arts plastiques à l'école Langevin aborde également le sujet des négociations 2015.

Elle profite également de la tribune pour inviter M. Gaston Rioux et les commissaires au vernissage d'une murale réalisée par ses élèves.

M. Gaston Rioux affirme avoir choisi de consacrer du temps à la Commission scolaire, car l'éducation est une priorité. Il souligne que les décisions à venir seront prises par la Commission scolaire. Elles seront difficiles, mais il importe qu'elles puissent être prises localement, pour les jeunes de la région, afin d'éviter qu'elles ne le soient à partir de Québec via l'imposition d'une tutelle.

Il souligne également que dans la situation actuelle, chacun a un rôle à jouer. Chacun fait son travail, à différentes échelles, afin d'avoir et de maintenir une éducation de qualité dans la région.

15-06-08-357 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Daniel Arseneault et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance et présences;
2. Mot du président;
3. Période de questions réservée au public;
4. Adoption de l'ordre du jour;
5. Décision;
 - 5.1 Centre d'appels – Octroi de contrat (Rock Bouffard);
 - 5.2 Services d'entretien ménager à cinq emplacements – Octroi de contrat (Carl Ruest);
 - 5.3 Services d'entretien ménager à l'école Lavoie – Fin de contrat (Carl Ruest);
 - 5.4 Services d'entretien ménager à l'école Lavoie – Octroi de contrat (Carl Ruest);
 - 5.5 Services d'entretien ménager à l'école des Hauts-Plateaux-de la Source – Octroi de contrat (Carl Ruest);
 - 5.6 Location d'un hacheur-mélangeur pour la ferme-école du Centre de formation professionnelle de Mont-Joli-Mitis – Octroi de contrat (Carl Ruest);
 - 5.7 Assurances générales complémentaires de la Commission scolaire des Phares pour 2015-2016 – Octroi de contrat (Rémi Lavoie);
 - 5.8 Détermination du nombre de représentantes et de représentants aux conseils d'établissement des écoles 2015-2016 (Rémi Lavoie);
 - 5.9 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles et liste des établissements pour 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018 amendé – Pour adoption (Rémi Lavoie);
 - 5.10 Félicitations – Harmonie Vents du Fleuve de l'école Paul-Hubert (Rémi Lavoie);
 - 5.11 Félicitations – Harmonie de l'école du Mistral (Rémi Lavoie);
 - 5.12 Classement de la cathédrale Saint-Germain de Rimouski – Appui de la Commission scolaire des Phares (Rémi Lavoie);
 - 5.13 Structure du réseau des écoles et des centres et structure administrative 2015-2016 (Madeleine Dugas);
 - 5.14 Comblement de postes (**huis clos**) (Madeleine Dugas);
6. Questions nouvelles;
7. Seconde période de questions réservée au public;
8. Levée de la séance.

15-06-08-358 CENTRE D'APPELS – OCTROI DE CONTRAT

ATTENDU les négociations réalisées avec la détentrice du contrat;

ATTENDU les discussions intervenues au comité plénier du 8 juin 2015;

ATTENDU l'article 13,3 de la *Politique relative à l'acquisition des biens et services*;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu d'octroyer le contrat relatif à la gestion des absences et des suppléances du personnel enseignant et du personnel de soutien du secteur de l'adaptation scolaire, à compter du 1^{er} septembre 2015 jusqu'au 22 juin 2016, à la firme *138102 Canada inc.*, œuvrant sous le nom de *Centre d'affaires de Rimouski*, tel que présenté par M. Rock Bouffard, directeur des Services des ressources humaines.

15-06-08-359 SERVICES D'ENTRETIEN MÉNAGER À CINQ EMPLACEMENTS – OCTROI DE CONTRAT

ATTENDU que la firme *9206-7206 Québec inc. – Les Services DED* possède plusieurs contrats pour la réalisation des services d'entretien ménager dans des écoles de la Commission scolaire des Phares et que cinq de ces contrats arrivent à échéance le 30 juin 2015;

ATTENDU que les services rendus dans le cadre de ces contrats sont de qualité satisfaisante et que la Commission scolaire est intéressée à poursuivre les liens d'affaires avec cette entreprise à ces emplacements;

ATTENDU la négociation de gré à gré tenue au sujet de ces contrats et l'entente qui fût établie avec les Services des ressources matérielles;

Il est proposé par M. Mario Ross et résolu d'accorder à *9206-7206 Québec inc. – Les Services DED*, cinq contrats pour la réalisation des services d'entretien ménager aux emplacements et prix suivants :

1. Piscine Pierre-Harvey de l'école Paul-Hubert

74 270,13 \$

2. École Boijoli

36 070,44 \$

3. École de l'Estran

53 094,98 \$

4. École des Hauts-Plateaux-Marie-Élisabeth

41 481,15 \$

5. École Paul-Hubert-du Grand-Défi

13 590,85 \$

Notes : Tous ces montants sont taxes en sus.

Tous ces contrats sont pour la période du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016 (contrats d'un an).

15-06-08-360 SERVICES D'ENTRETIEN MÉNAGER À L'ÉCOLE LAVOIE – FIN DE CONTRAT

ATTENDU que l'actuelle détentrice du contrat d'entretien ménager à l'école Lavoie désire mettre fin à son contrat avant la fin du terme prévu;

ATTENDU que les Services des ressources matérielles, après analyse de la situation, confirment que cette demande, si elle est acceptée, ne causera pas de préjudice à la Commission scolaire, car un plan de relève est possible pour garantir la continuité des services;

ATTENDU les bonnes relations maintenues avec l'actuelle détentrice du contrat;

Il est proposé par M. André Trahan et résolu d'accepter la demande de M^{me} Diane Bérubé D'Astous et de mettre fin au contrat d'entretien ménager à l'école Lavoie qu'elle détenait pour encore une année, et ce, en date du 30 juin 2015 inclusivement.

15-06-08-361 SERVICES D'ENTRETIEN MÉNAGER À L'ÉCOLE LAVOIE – OCTROI DE CONTRAT

ATTENDU la résolution n° 15-06-08-360 par laquelle la Commission scolaire des Phares met fin au contrat d'entretien ménager de l'école Lavoie que détenait M^{me} Diane Bérubé D'Astous;

ATTENDU que les Services des ressources matérielles ont entrepris une négociation de gré à gré avec l'actuel détenteur du contrat d'entretien ménager de l'école de l'Écho-des-Montagnes qui s'est montré intéressé à fournir les services pour l'école Lavoie;

ATTENDU le résultat de cette négociation et la recommandation de la direction des Services des ressources matérielles;

Il est proposé par M. André Trahan et résolu d'octroyer le contrat d'entretien ménager de l'école Lavoie à M. Dave Pigeon pour la somme de 14 000 \$/année, taxe en sus, pour la période du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2018.

15-06-08-362 SERVICES D'ENTRETIEN MÉNAGER À L'ÉCOLE DES HAUTS-PLATEAUX-DE LA SOURCE – OCTROI DE CONTRAT

ATTENDU la fin, au 30 juin 2015, de l'actuel contrat d'entretien ménager à l'école des Hauts-Plateaux-de la Source;

ATTENDU que les Services des ressources matérielles ont entrepris une négociation de gré à gré avec un artisan qui s'était montré intéressé à fournir ses services pour l'entretien ménager à cette école;

ATTENDU le résultat de cette négociation et la recommandation de la direction des Services des ressources matérielles;

Il est proposé par M^{me} Lise Lévesque et résolu d'octroyer le contrat d'entretien ménager de l'école des Hauts-Plateaux-de la Source à M. Valmont Dupont pour la somme de 19 050,96 \$ par année, taxe en sus, pour la période du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2018.

15-06-08-363 LOCATION D'UN HACHEUR-MÉLANGEUR POUR LA FERME-ÉCOLE DU CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE MONT-JOLI-MITIS – OCTROI DE CONTRAT

Des questions sont soulevées sur le type d'équipement de même que sur les modalités du contrat de location.

Les commissaires demandent des précisions quant au dossier, notamment une étude comparée entre une location et un achat d'appareil.

Le sujet est ainsi reporté à la séance du 29 juin 2015.

15-06-08-364 ASSURANCES GÉNÉRALES COMPLÉMENTAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES POUR 2015-2016 – OCTROI DE CONTRAT

ATTENDU que le contrat d'assurances générales complémentaires de la Commission scolaire des Phares se termine le 1^{er} juillet 2015;

ATTENDU la résolution n° 15-03-09-230 autorisant le renouvellement de l'adhésion au regroupement d'achats pour les assurances générales de la Commission scolaire;

ATTENDU l'offre de renouvellement du courtier *AON Parizeau* pour le regroupement des commissions scolaires participantes;

Il est proposé par M^{me} Mylène Thibault et résolu d'octroyer le contrat d'assurances générales complémentaires de la Commission scolaire des Phares pour la période du 1^{er} juillet 2015 au 1^{er} juillet 2016 au courtier AON Parizeau, au coût de 37 284 \$, plus les taxes applicables.

15-06-08-365 DÉTERMINATION DU NOMBRE DE REPRÉSENTANTES ET DE REPRÉSENTANTS AUX CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT DES ÉCOLES 2015-2016

ATTENDU les articles 43 et 44 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU les consultations effectuées;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de déterminer le nombre de représentantes et de représentants au conseil d'établissement de chaque école selon les informations que l'on peut retrouver dans le document *Composition des conseils d'établissement, année scolaire 2015-2016*, document codifié sous le numéro C115-1.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

15-06-08-366 PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES ET LISTE DES ÉTABLISSEMENTS POUR 2015-2016, 2016-2017 ET 2017-2018 AMENDÉ – POUR ADOPTION

ATTENDU les exigences de la *Loi sur l'instruction publique* pour le dépôt d'un plan triennal de répartition et de destination des immeubles et liste des établissements de la Commission scolaire pour 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018;

ATTENDU les modifications apportées au document adopté par la résolution n^o 15-01-26-195, relativement à l'école de rattachement du Centre jeunesse du Bas-Saint-Laurent;

ATTENDU la consultation effectuée auprès des diverses instances concernées et les analyses réalisées;

Il est proposé par M^{me} Lise Lévesque et résolu d'adopter le *Plan triennal de répartition et de destination des immeubles et liste des établissements de la Commission scolaire des Phares 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018 amendé*.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

15-06-08-367 FÉLICITATIONS – HARMONIE VENTS DU FLEUVE DE L'ÉCOLE PAUL-HUBERT

Il est proposé par M. Mario Ross et résolu d'adresser nos plus sincères félicitations pour sa mention « or » à l'harmonie Vents du Fleuve de l'école Paul-Hubert qui a participé aux finales nationales du Musicfest de Toronto.

15-06-08-368 FÉLICITATIONS – HARMONIE DE L'ÉCOLE DU MISTRAL

Il est proposé par M^{me} Lise Lévesque et résolu d'adresser nos plus sincères félicitations aux trois ensembles de l'Harmonie de l'école du Mistral pour les mentions reçues lors de leur participation au Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec à Sherbrooke.

- Harmonie Le Mistral Avancé, note d'or;
- Harmonie Le Mistral Intermédiaire, note d'or;
- Harmonie Le Mistral Junior, note d'argent.

15-06-08-369 CLASSEMENT DE LA CATHÉDRALE SAINT-GERMAIN DE RIMOUSKI – APPUI DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES

ATTENDU l'état de la cathédrale Saint-Germain de Rimouski;

ATTENDU qu'un immeuble patrimonial « peut être un bâtiment ou un autre type de bien immobilier, comme une structure, un vestige ou même un terrain sur lequel il n'y a aucune construction » et que « l'immeuble doit présenter une valeur archéologique, architecturale, artistique, emblématique, ethnologique, historique, paysagère, scientifique, technologique ou plusieurs d'entre elles »¹;

ATTENDU la valeur historique, architecturale et emblématique de la cathédrale;

ATTENDU le mandat de la Société rimouskoise du patrimoine par la Fabrique Saint-Germain;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu d'appuyer la démarche de classement entreprise par la Société rimouskoise du patrimoine et la Fabrique Saint-Germain auprès du ministère de la Culture et des Communications afin de faire classer la cathédrale comme immeuble patrimonial, tel que défini par les autorités ministérielles.

15-06-08-370 STRUCTURE DU RÉSEAU DES ÉCOLES ET DES CENTRES ET STRUCTURE ADMINISTRATIVE 2015-2016

Ce point est reporté à la séance ordinaire du 29 juin 2015.

15-06-08-371 HUIS CLOS

À 20 h 17, il est proposé par M. Daniel Arseneault et résolu de continuer la séance à huis clos.

15-06-08-372 RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

À 20 h 35, il est proposé par M. Daniel Arseneault et résolu de siéger en séance publique.

15-06-08-373 COMPLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE OU DE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DES MERISIERS – NOMINATION

ATTENDU l'ouverture de poste de directrice ou de directeur de l'école des Merisiers par la résolution n° 15-05-25-347;

ATTENDU la structure du réseau des écoles et des centres et la structure administrative de la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel-cadre*;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*;

Il est proposé par M. Mario Ross et résolu de nommer M^{me} Hélène D'Amours au poste de directrice de l'école des Merisiers à compter du 1^{er} juillet 2015.

¹ Ministère de la Culture et des Communications, <https://www.mcc.gouv.qc.ca/index.php?id=5106>, consulté le 2 juin 2015.

15-06-08-374 COMBLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE OU DE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DE SAINTE-LUCE-DES BOIS-ET-MARÉES-LÉVESQUE – NOMINATION

ATTENDU l'ouverture de poste de directrice ou de directeur de l'école de Sainte-Luce-des Bois-et-Marées-Lévesque par la résolution n° 15-05-25-349;

ATTENDU la structure du réseau des écoles et des centres et la structure administrative de la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel-cadre*;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*;

Il est proposé par M^{me} Mylène Thibault et résolu de nommer M^{me} Patricia Côté au poste de directrice de l'école de Sainte-Luce-des Bois-et-Marées-Lévesque à compter du 1^{er} juillet 2015.

15-06-08-375 QUESTIONS NOUVELLES

Aucun sujet n'est abordé dans les questions nouvelles.

15-06-08-376 SECONDE PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

Aucune question n'est soumise.

15-06-08-377 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20 h 39, il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de lever la séance.

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Conseil des commissaires

Ajournement de la séance ordinaire du 25 mai 2015, tenu le 8 juin 2015

INDEX DES RÉOLUTIONS

15-06-08-355	Mot du président
15-06-08-356	Période de questions réservée au public
15-06-08-357	Adoption de l'ordre du jour
15-06-08-358	Centre d'appels – Octroi de contrat
15-06-08-359	Services d'entretien ménager à cinq emplacements – Octroi de contrat
15-06-08-360	Services d'entretien ménager à l'école Lavoie – Fin de contrat
15-06-08-361	Services d'entretien ménager à l'école Lavoie – Octroi de contrat
15-06-08-362	Services d'entretien ménager à l'école des Hauts-Plateaux-de la Source – Octroi de contrat
15-06-08-363	Location d'un hacheur-mélangeur pour la ferme-école du Centre de formation professionnelle de Mont-Joli-Mitis – Octroi de contrat
15-06-08-364	Assurances générales complémentaires de la Commission scolaire des Phares pour 2015-2016 – Octroi de contrat
15-06-08-365	Détermination du nombre de représentantes et de représentants aux conseils d'établissement des écoles 2015-2016
15-06-08-366	Plan triennal de répartition et de destination des immeubles et liste des ÉTABLISSEMENTS pour 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018 amendé – Pour adoption
15-06-08-367	Félicitations – Harmonie Vents du Fleuve de l'école Paul-Hubert
15-06-08-368	Félicitations – Harmonie de l'école du Mistral
15-06-08-369	Classement de la cathédrale Saint-Germain de Rimouski – Appui de la Commission scolaire des Phares
15-06-08-370	Structure du réseau des écoles et des centres et structure administrative 2015-2016
15-06-08-371	Huis clos
15-06-08-372	Retour en séance publique
15-06-08-373	Comblement de poste de directrice ou de directeur de l'école des merisiers – nomination
15-06-08-374	Comblement de poste de directrice ou de directeur de l'école de Sainte-Luce-des Bois-et-Marées-Lévesque – Nomination
15-06-08-375	Questions nouvelles
15-06-08-376	Seconde période de questions réservée au public
15-06-08-377	Levée de la séance